

A TOUTES FEDERATIONS

C/2010/009

**Objet : compromis MEEDDM/Ecologistes/Chasseurs**

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint le texte du compromis que j'ai signé hier après-midi, accompagné du Président Butel pour la FACE, avec le ministère de l'Ecologie et nos opposants.

Comme toujours en pareil cas, et en fonction de ses intérêts propres, chacun trouvera le verre à moitié plein ou à moitié vide...

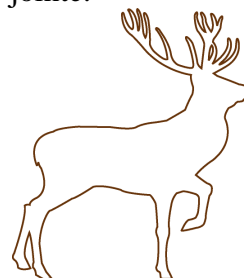
Le prix à payer pour dix jours de chasse aux oies en février paraîtra bien cher à ceux qui chassaient en février rallidés et limicoles (qui fermeront désormais au 31 janvier).

Dans un premier temps, j'avais d'ailleurs trouvé moi-même, et après consultation des intéressés, ce prix trop élevé et décliné l'offre. Mais le ministère était trop « pressé » par les parlementaires du groupe « chasse » de l'Assemblée (convertis à la chasse des oies par beaucoup d'entre vous), par CPNT et les échéances régionales, pour ne pas conclure -avec ou sans nous- en faveur des oies tout en donnant, comme à chaque fois hélas, des gages à nos inoxydables opposants –dont l'entrisme politique n'a pas eu d'équivalent depuis Madame Voynet, de sinistre mémoire.

Conclusion des « tables rondes » : si la chasse ne veut rien perdre, il lui faut ne rien demander. A défaut, il faut accepter des marchandages douteux et tenter d'en tirer le meilleur profit pour la chasse. Ce que j'ai fait avec l'aval de la majorité de votre Bureau, consulté dans l'urgence.

Je comprendrais donc fort bien qu'on critique les conclusions de cette négociation. Avec une limite toutefois : c'est qu'on n'affaiblisse pas la chasse et ses structures, comme je l'ai constaté avec tristesse à la suite de « l'accord » précédent.

J'ai par ailleurs obtenu du ministre un certain nombre d'engagements, hors compromis, qui sont précisés dans le courrier qu'il vient de m'adresser et dont vous trouverez copie jointe.



Il s'agit, pour certains, de promesses faites antérieurement et pas encore tenus :

- Décret « saboteurs » ; fenêtre législative ; convention « Education à la Nature », etc.

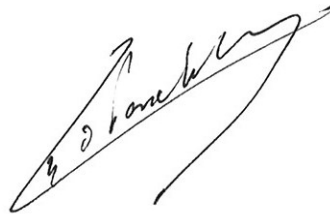
Ou de nouveaux dossiers que j'ai suggérés au ministre :

- Allègement du contrôle sanitaire des appelants ; simplification du régime des armes ; place des pêcheurs et chasseurs au nouveau Conseil Economique, Social et Environnemental, en gestation.

Enfin, il faut vous préciser que, si d'aventure le nouvel arrêté de fermeture pour les oies venait à être attaqué par nos adversaires, le compromis tomberait et nous cesserions d'aller aux tables rondes. Dans cette hypothèse, le ministère s'est engagé à revenir au *statu quo ante* pour les fermetures –qui pourront aussi évoluer avec le jugement sur le fond, toujours attendu, du Conseil d'Etat après le « référé » de l'an passé.

En remerciant ceux qui ont participé à cette négociation, et vous laissant juge de ce compromis et des engagements ministériels obtenus, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Charles-Henri de Ponchalon', written in a cursive style.

Charles-Henri de Ponchalon

PJ : Compromis  
Lettre du ministre de l'Ecologie